

La fiscalité, une énigme à démystifier avec son conseiller

Lévis, le 20 mars 2015 – Alors que 95 % des Québécois trouvent très ou assez important d’optimiser leur facture fiscale, 32 % avouent ne pas avoir de stratégie en la matière. Voilà ce que relève un sondage récent réalisé par Desjardins Gestion de patrimoine.

« Les conseillers en gestion de patrimoine accompagnent les investisseurs en leur proposant des stratégies adaptées à chaque situation », explique Angela Iermieri, porte-parole pour Desjardins Gestion de patrimoine et planificatrice financière (Desjardins Cabinet de services financiers). Le plan financier permet de faire une analyse personnalisée et de développer un plan d’action en maximisant les diverses stratégies disponibles, tant en matière d’investissement que de stratégies fiscales ».

Alors que la moitié des Québécois détiennent un REER, seulement 17 % des répondants du sondage disent utiliser leur contribution REER comme stratégie pour optimiser leur situation fiscale. Parmi les autres stratégies d’optimisation fiscale, seulement 6 % nomment le CELI malgré sa popularité et 4 % citent les déductions disponibles. Pas surprenant alors que trois Québécois sur quatre s’attribuent la note C ou moins lorsqu’on leur demande d’évaluer leurs compétences en fiscalité.

Trois stratégies fiscales : REER, CELI et REEE

La cotisation au REER est la stratégie fiscale la plus répandue pour les investisseurs. Elle permet de réduire le revenu imposable de l’épargnant durant la période de sa vie où son taux marginal d’imposition est le plus élevé pour le reporter au moment de la retraite alors que, généralement, ce taux est moindre. Le CELI permet, quant à lui, d’épargner à l’abri de l’impôt des cotisations cumulatives maximales de 36 500 \$ en 2015 et de faire des retraits non imposables. Pour les ménages ayant des enfants mineurs, le [Régime enregistré d’épargne-étude](#) (REEE) offre une stratégie fiscale intéressante. Il permet notamment de profiter de subventions gouvernementales pouvant atteindre, selon le revenu net familial, 900 \$ par année à l’égard d’une cotisation annuelle de 2 500 \$.

Stratégie d’investissement en Fonds catégorie de société

Peu connus, certains produits de placement permettent également de réduire l’impact fiscal sur les placements détenus à l’extérieur des régimes fiscaux. Les fonds en catégorie de société permettent de convertir des actions d’une catégorie en actions d’une autre catégorie dans un même fonds sans déclencher de gain en capital immédiat, en reportant les revenus d’investissement à une période où le taux marginal d’imposition sera plus faible, comme à la retraite.

Stratégie de fractionnement de certains revenus de retraite

Ce fractionnement consiste à répartir l’imposition de certains revenus de retraite entre conjoints afin de profiter du plus bas taux d’imposition possible, à condition de respecter certaines règles. Ainsi, lorsque le conjoint au revenu le plus élevé en transfère l’imposition d’une partie à l’autre conjoint, l’impôt total du couple s’en trouve réduit. Disponible à compter de 65 ans au Québec depuis 2014, le fractionnement du revenu de retraite est permis au fédéral avant 65 ans pour les rentes provenant d’un régime de retraite d’un employeur. À compter de 65 ans, le fractionnement est applicable à tous les revenus de retraite admissibles.

Stratégie de maximisation des mesures fiscales disponibles

Les gouvernements offrent plusieurs mesures fiscales dont il est judicieux de se prévaloir en cette période des impôts. Que ce soit en tant que parent, aîné, entrepreneur ou étudiant, il est important de se renseigner de façon à [maximiser les déductions et crédits personnels disponibles](#) dans le cadre de ses déclarations de revenus.

À propos du sondage SOM sur la fiscalité

Le sondage en ligne a été réalisé entre le 16 et le 22 janvier 2015 par la firme de recherche SOM auprès de 2 046 internautes adultes québécois. Marge d'erreur maximale de $\pm 1,3\%$, 19 fois sur 20.

À propos du Mouvement Desjardins

Le [Mouvement Desjardins](#) est le premier groupe financier coopératif au Canada et le cinquième au monde, avec un actif de plus de 229 milliards de dollars. Il figure parmi les 50 employeurs de choix au Canada selon le palmarès établi par Aon Hewitt. Pour répondre aux besoins diversifiés de ses membres et clients, particuliers comme entreprises, sa gamme complète de produits et de services est offerte par son vaste réseau de points de service, ses plateformes virtuelles et ses filiales présentes à l'échelle canadienne. Considéré comme la quatrième institution financière la plus sûre en Amérique du Nord selon le magazine *Global Finance* et la deuxième plus solide au monde selon l'agence d'information financière *Bloomberg*, Desjardins affiche des ratios de capital et des [cotes de crédit](#) parmi les meilleurs de l'industrie.

- 30 -

Renseignements (à l'intention des journalistes uniquement) :

Richard Lacasse

Relations publiques, Mouvement Desjardins

418 835-8444 ou 1 866 835-8444, poste 3163

media@desjardins.com